

2020-09-18/03

DEPARTEMENT MARNE  
ARRONDISSEMENT EPERNAY  
CANTON ESTERNAY  
**Commune**  
**De COURGIVAUX**

Extrait du registre des délibérations du conseil  
municipal de COURGIVAUX (51310)  
Par suite d'une convocation en date du 14 septembre 2020  
les membres composant le conseil municipal se  
sont réunis en mairie le 18 septembre 2020 à 20 heures 15  
sous la présidence de Sylvie LEFRANC Maire

**En exercice : 11**

**Présents : 7**

**Votants : 9**

Présents Alain BONNART, Sylvie LEFRANC, Vanessa MALLET  
Xavier HETIER, Emmanuel NAROZNY, Arnaud TEMPLIER,  
Dominique BULAND,

Absents Excusés : Sébastien GOUJAT (donne pouvoir à Mme LEFRANC  
Sylvie), Dominique FORLINI, Sylviane BACHELIER, Pascal COCHET  
Donne procuration à M.HETIER)

Secrétaire de séance : M. BONNART Alain

## Séance du 18 septembre 2020

### Délibération : N° 2020-09-18/03 – Commission d'appel d'offres

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le b) du II de l'article L.1411-5 DU Code Général des Collectivités Territoriales, et l'article L.1414-2

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la composition de la CAO, dans les communes de moins de 3500 habitants, comprend, outre le Maire qui en assure la présidence, trois membres élus au sein de l'assemblée délibérante et trois suppléants élus selon les mêmes modalités.

Enfin, Madame la Maire ajoute que si la commission peut formuler des avis sur les affaires qui lui sont soumises, elle n'a cependant aucun pouvoir décisionnel, cette dernière attribution revenant au Conseil Municipal.

Ces précisions étant faites, il propose au Conseil Municipal d'en fixer la composition pour la durée du mandat

Décide à l'unanimité de procéder aux nominations

#### Commission d'Appels d'offres :

**Titulaires** : Pascal COCHET-Arnaud TEMPLIER-Xavier HETIER

**Suppléants** : Alain BONNART-Emmanuel NAROZNY-Dominique BULAND

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Vote :  
Pour : 9  
Contre :  
Abstention :

Courgivaux, le 18 septembre 2020  
La Maire, Sylvie LEFRANC

